

***2023-2024***

**Appel à candidature**

Chaque année les assistants linguistiques étrangers sont recrutés pour une période de 7 mois, du 1er octobre au 30 avril, dans le cadre d’un programme international de France Education.

Ces jeunes étudiants européens, caribéens, américains, trinidadiens, brésiliens et surinamais sont « ambassadeurs » de leur pays devant les élèves des écoles, collèges et lycées de Guyane.

**Ce recrutement local est ouvert uniquement a des étudiants qui résident déjà en Guyane française et qui possèdent un visa de travail.**

**Les critères d'éligibilité sont les suivants :**

* Être âgé de 20 à 35 ans.
* Être inscrit au moins en première année universitaire ou avoir été inscrit l'an dernier (2022) à l'université.
* Avoir une excellente maîtrise de la langue française.
* Avoir effectué leur scolarité secondaire ainsi que leurs études supérieures dans leur pays d’origine.

**Les conditions du programme sont les suivantes :**

* Les contrats s'étendent du 1er octobre 2023 au 31 avril 2024.
* Le salaire net s'élève à environ 1100€ pour 12 heures de travail hebdomadaire.
* Pendant ces 6 mois, les frais de déplacement de l'assistant sont entièrement à sa charge pour se rendre à son établissement d'affectation.
* Les candidats doivent être natifs d'un pays anglophone, néerlandophone ou hispanophone.

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier complet, accompagné de la copie de leurs diplômes et de leur pièce d'identité, à l'adresse suivante : [dareic@ac-guyane.fr](mailto:dareic@ac-guyane.fr)

**Nombre de postes vacants 2023-2024:**

* Anglophones : 6 postes
* Néerlandophones : 2 postes
* Hispanophones : 1 poste